

LA FORMULE GAGNANTE

pour les entreprises innovantes du Canada

Maximum de crédits d'impôt - Minimum de temps investi



DES RÉSULTATS SUPÉRIEURS

- ▶ Depuis 7 ans, nous avons obtenu **95 % des crédits d'impôt réclamés**.
- ▶ Notre taux de rétention de la clientèle est de **99 %**.
- ▶ **90 % du temps**, lorsque nous révisons une réclamation passée, nous produisons une déclaration de revenus modifiée pour réclamer des crédits d'impôt oubliés.

TÉMOIGNAGES de nos clients

Nous réclamions nous-mêmes depuis 5 ans. Or, DynaVision a largement couvert ses honoraires avec les crédits d'impôt réclamés en sus grâce à sa connaissance pointue de la Loi.

*Réjean Larouche, président
Envitech Automation inc.*

Les rapports de DynaVision sont très professionnels mais surtout son personnel scientifique maîtrise très bien notre technologie.

*Pierre Chamberland, président
The Messaging Architects inc.*

DynaVision a fait le tour de nos 12 usines au Canada alors que notre consultant précédent se contentait de réclamer les dépenses de notre centre de recherche.

*Gary Belisle, vice-président finances
Permacon*

Nous avons rencontré trois autres consultants, mais c'est vraiment DynaVision qui a su maximiser notre réclamation. Les crédits d'impôt supplémentaires couvraient plusieurs fois la différence d'honoraires.

*Sébastien Moreau, vice-président
Rodéo FX*

Les experts de DynaVision sont toujours là pour répondre à nos questions et nous donner l'heure juste sur nos projets, même après la période de réclamation.

*Robert Dessureault, président et directeur général
Chemco inc.*

Le personnel de DynaVision connaît la loi sur les crédits d'impôt en profondeur, tant au niveau du Québec que de l'Ontario. D'ailleurs, en quatre ans, nous avons obtenu 100 % des sommes réclamées.

*Jean-Pierre Carette, vice-président finances
Olameter inc.*

Nous sommes dans le domaine de la métallurgie et DynaVision nous a naturellement assigné un métallurgiste. Or, notre consultant précédent, pourtant bien réputé, nous avait assigné un informaticien!

*Joseph Laflamme, vice-président exploitation
Vestshell inc.*

DynaVision donne vraiment un bon service en région. Son personnel n'hésite jamais à se déplacer dans nos usines pour y déceler toutes les activités admissibles aux crédits d'impôt à la R&D !

*Bruno Lebel, PDG
Leb Corp Ltd.*



Groupe DynaVision, expert-conseil en développement technologique

DynaVision figure parmi les cinq plus importantes firmes en recherche et développement au Québec.

Notre équipe de scientifiques chevronnés couvre un large spectre technologique. À l'instar de l'Agence du revenu, nos réclamations sont toujours produites par un spécialiste issu du même domaine industriel que le client. Notre analyse ainsi plus étoffée et précise a su établir notre crédibilité auprès des divers intervenants de la RS&DE et explique probablement notre succès fulgurant.

Les crédits d'impôt RS&DE, en bref

Le programme de la RS&DE (recherche scientifique et développement expérimental) est un programme incitatif fiscal destiné à encourager les entreprises canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs à effectuer de la recherche et du développement au Canada. Toutes les sociétés canadiennes qui effectuent du développement et des améliorations de produits et de procédés technologiques peuvent bénéficier du programme de crédits d'impôt RS&DE.



Romain Gagnon, président et fondateur

La société a été fondée en 1996 par son président Romain Gagnon, ingénieur et entrepreneur technologique. M. Gagnon réclame des crédits d'impôt à la RS&DE depuis 25 ans. Il a développé une expertise notoire tant au niveau fiscal que scientifique.

En 2010, le groupe s'est affilié à un cabinet international, Grande Armée Conseil, chef de file mondial dans le domaine de la réclamation de crédits d'impôt R&D.

VOTRE SITUATION

par rapport à la RS&DE

- ✓ **Vous êtes un nouveau réclamant ?**
Groupe DynaVision peut vous aider à définir rapidement et facilement vos activités et dépenses admissibles.
- ✓ **Vous réalisez vos dossiers de réclamations à l'interne ?**
Groupe DynaVision vous propose de prendre en charge tout ce travail fastidieux pour vous permettre de vous concentrer sur la gestion de votre entreprise et l'innovation.
- ✓ **Vous avez déjà un consultant en RS&DE ?**
Groupe DynaVision est à même de vous offrir un service supérieur et vous permettre de maximiser vos crédits d'impôt.

**Nous sommes disposés à vous rencontrer
pour évaluer votre potentiel en crédits d'impôt**

Pourquoi faire affaire avec DynaVision ?

- 1. UNE EXPERTISE POINTUE**
 - › Chez DynaVision, notre équipe est composée d'une douzaine de scientifiques chevronnés, ingénieurs ou PhD, chacun spécialisé dans un domaine spécifique de la technologie.
 - › Contrairement aux autres firmes scientifiques, notre équipe comprend également un comptable agréé et un fiscaliste spécialisé en R&D.
- 2. UNE MEILLEURE DOCUMENTATION**
 - › Les scientifiques de DynaVision sont des rédacteurs d'expérience.
 - › Ils produisent une annexe scientifique détaillée qui s'avère fort utile dans l'éventualité d'une vérification, pour répondre aux questions de l'ARC.
 - › Cette annexe présente aussi des chiffres financiers précis et faciles à consulter expliquant l'origine des dépenses réclamées.
- 3. UN SERVICE CLÉ EN MAIN**
 - › Nous rédigeons intégralement votre réclamation à partir des entrevues techniques enregistrées numériquement et de la documentation existante du projet de R&D.
 - › Nous sommes rapides et nous évitons les erreurs classiques qui retardent le paiement de vos crédits d'impôt.
 - › Notre service clé en main comprend également un service gratuit de dépannage fiscal d'urgence.

Un éventail de services complet

Nos services couvrent tous les aspects de la réclamation des crédits d'impôt à la RS&DE :

- ✓ Production des formulaires de RS&DE des déclarations de revenus fédérale et provinciale
- ✓ Rédaction d'une annexe financière et scientifique détaillée aux fins d'une éventuelle vérification scientifique ou financière
- ✓ Le cas échéant, obtention d'attestation auprès de Investissement Québec et du MDEIE pour des crédits d'impôts spécialisés (design industriel, affaires électroniques, recherche précompétitive....)
- ✓ Défense du dossier lors de la vérification, le cas échéant
- ✓ Conseils sur la documentation interne des projets : livre de bord et feuilles de temps
- ✓ Production des formulaires de demande de financement des crédits d'impôt
- ✓ Conseils de planification fiscale pour l'entreprise

**Des services
qui se payent
automatiquement,
des revenus
intéressants**

Notre rémunération est établie en fonction des résultats. Nous sommes rémunérés selon un pourcentage dégressif des crédits d'impôt obtenus ou tout autre mode privilégié par notre client.

Cette méthode prévient tout conflit d'intérêts puisque nous partageons les mêmes objectifs que vous : maximiser le montant obtenu tout en réduisant le temps investi.

Enfin, nous agissons en partenaire et partageons le risque de la réclamation avec vous. **Nous sommes rémunérés seulement si et quand vous encaissez vos crédits d'impôt.**

Dynamisez vos réclamations, communiquez avec nous !

CONTACT



Groupe DynaVision

Crédits d'impôt à la recherche-développement

Téléphone **1-888-670-9451**

Télécopieur **1-800-725-0933**

Courriel **info@groupedynavision.com**

Longueuil - Québec - Mississauga - Paris - Lyon - Madrid - Lisbonne

www.groupeDynaVision.com